

Ce formulaire s'adresse à toute personne qui demande une vérification de ses antécédents judiciaires des cinq dernières années, en vertu des articles 25 et 26 de la Loi concernant les services de transport par taxi (RLRQ, c. S-6.01), afin d'obtenir ou de renouveler un permis de chauffeur de taxi.

#### Marche à suivre

- Remplissez les sections 1, 2, 4 et 5 du formulaire.
- Communiquez avec le service de police de votre municipalité pour connaître le délai de traitement et les frais exigés.
- Présentez-vous au service de police avec votre formulaire dûment rempli et deux pièces d'identité, dont une avec photo.

#### Après la vérification

##### Si vous n'avez pas d'antécédents judiciaires au cours des cinq dernières années

- Présentez-vous dans un centre de services de la Société avec le certificat de recherche (s'il s'agit de votre première demande de permis de chauffeur de taxi, prenez d'abord rendez-vous).
- Prévoyez le paiement pour la délivrance ou le renouvellement de votre permis de chauffeur de taxi.

#### ATTENTION

Pour que la Société puisse délivrer ou renouveler votre permis de chauffeur de taxi, vous devez présenter le certificat de recherche en centre de services **dans un délai de 3 mois**, à compter de la date attestant la vérification par le service de police.

##### Si vous avez des antécédents judiciaires au cours des cinq dernières années

- Votre permis ne pourra pas être délivré ou renouvelé dans l'immédiat.
- Vous pourrez soumettre une demande d'évaluation en remplissant le formulaire *Demande d'évaluation – Permis de chauffeur de taxi*, disponible dans la section « Formulaires » du site Web de la Société, à [saaq.gouv.qc.ca](http://saaq.gouv.qc.ca), et dans ses centres de services. Votre dossier sera analysé en fonction de la nature de vos antécédents.

#### La communication de renseignements personnels

Le personnel autorisé de la Société de l'assurance automobile du Québec traite de façon confidentielle les renseignements personnels qui lui sont confiés. Ils sont indispensables pour appliquer la Loi sur l'assurance automobile, la Loi sur la Société de l'assurance automobile du Québec et le Code de la sécurité routière. La Société communique ces renseignements à ses mandataires et à certains ministères et organismes, selon la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Ces renseignements peuvent aussi servir aux fins de statistiques, d'étude, de sondage, d'enquête ou de vérification. Omettre de les fournir peut entraîner un refus du service demandé. Vous pouvez consulter les renseignements personnels vous concernant, en obtenir une copie ou les faire corriger.

Pour plus d'information, consultez la Politique de confidentialité de la Société à [saaq.gouv.qc.ca](http://saaq.gouv.qc.ca) ou téléphonez au Centre de relations avec la clientèle de la Société.

**SECTION 1 – Renseignements sur le demandeur**

Nom		Prénom	
Lieu de naissance (ville/pays)	Sexe <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin	Date de naissance (Année-Mois-Jour)	Téléphone (résidence)
Adresse (numéro/rue/ville, village ou municipalité/province/code postal)			Téléphone (cellulaire)

**SECTION 2 – Adresses précédentes (cinq dernières années)**

Numéro	Rue	Ville, village ou municipalité/province ou État/pays	De (Année-Mois)	À (Année-Mois)

**SECTION 3 – Vérification de l'identité du demandeur (à remplir par un vérificateur autorisé du service de police)**

**J'atteste avoir vérifié l'identité du demandeur à l'aide d'au moins deux pièces d'identité, dont une avec photo.**

Numéro du permis de conduire       Numéro du permis de chauffeur de taxi       Autre : \_\_\_\_\_

▶ \_\_\_\_\_ ▶ \_\_\_\_\_ ▶ \_\_\_\_\_

Signature du vérificateur : \_\_\_\_\_      Date (Année-Mois-Jour) : \_\_\_\_\_

**SECTION 4 – Déclaration des antécédents judiciaires du demandeur**

Au cours des cinq dernières années, avez-vous été mis en accusation ou déclaré coupable pour un acte criminel ou une infraction criminelle?  Non  Oui ▶ Si oui, décrivez l'acte ou l'infraction.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**SECTION 5 – Consentement du demandeur qui fait l'objet d'une vérification policière**

En tant que demandeur ou titulaire d'un permis de chauffeur de taxi, j'autorise le service de police à vérifier tout renseignement concernant une mise en accusation ou une déclaration de culpabilité à mon endroit pour un acte criminel ou une infraction criminelle.

Pour ce faire, je consens à ce que le service de police fasse ces vérifications dans tous les dossiers et banques de données qui lui sont accessibles, ces vérifications couvrant la période des cinq dernières années jusqu'à ce jour.

Je consens également à ce que soit communiqué, sur demande, à la Société de l'assurance automobile du Québec, le certificat de recherche négative me concernant, le cas échéant.

Enfin, je comprends que seule une recherche effectuée à l'aide des empreintes digitales permet de relier hors de tout doute une personne à son casier judiciaire.

Je consens à ce que le certificat de recherche puisse être conservé (sur support papier ou électronique) ou reproduit par le service de police et par la Société de l'assurance automobile du Québec. Comme prescrit par la loi, ces organismes s'engagent à protéger les renseignements confidentiels contenus dans ce certificat.

**X**  
Signature du demandeur \_\_\_\_\_      Date (Année-Mois-Jour) \_\_\_\_\_